

LA RENAISSANCE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

Un An. 10 fr.
Six Mois. 5 »
ENVOI FRANCO PAR LA POSTE
Etranger. Port en sus

ADMINISTRATION

Tout ce qui concerne l'Administration
Abonnements, Articles d'argent
Doit être adressé à M. A. ALRICY
Imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5

RÉDACTION

Adresser les communications
A M. COSTE-LABAUME, Directeur
Cours Lafayette, 5, Lyon
LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES

Fermier général : V. FOURNIER
Directeur de l'AGENCE DE PUBLICITÉ
Rue Confort, n° 14
LYON

FRANC PARLER

Nous n'avons plus rien à envier à la Russie. Les bombes éclatent à Lyon, comme à Pétersbourg, et la dynamite est en voie de procéder à notre régénération sociale par la destruction des maisons et le massacre des bourgeois, suivant l'aimable programme dont les anarchistes nous régalaient depuis six mois et plus.

On peut même dire que ces messieurs ne nous ont pas pris en traitres. Il y a bel âge qu'ils crient dans tous les Alcazars et dans toutes les Rotondes, qu'ils écrivent dans tous leurs journaux : Nous dynamiterons, nous démolirons, nous dévasterons, nous massacrerons, nous écrabouillerons...

Et comme ils l'ont dit, ils l'ont fait. D'abord à Montceau-les-Mines et aux alentours, où la *Bande noire* a pu se livrer, sous l'œil paternel de l'autorité, à toutes les déprédations, à toutes les menaces et à toutes les sauvageries.

Ensuite dans notre bonne ville de Lyon, capitale de Bordas, où en quarante-huit heures, les compagnons de ce grand chef ont essayé de faire sauter successivement le Théâtre Bellecour et le bureau de Recrutement.

Ce n'est que par le plus grand des hasards et par suite de circonstances indépendantes de la volonté de nos excellents anarchistes, que ces tentatives d'explosion n'ont pas produit tout l'effet attendu.

A Bellecour, une dizaine de personnes, tout au plus, ont été atteintes et blessées plus ou moins grièvement, mais on espérait mieux de la mitraille révolutionnaire.

A la Vitriolerie, des vitres brisées seulement, une chandelle endommagée, c'est pour rien... Que voulez-vous, les gredins qui se livrent en paix à ces attentats n'ont pas encore acquis toute l'expérience désirable. Une autre fois, ils feront mieux ! La chimie ne leur a pas livré tous ses secrets, mais grâce aux petits cours que publient à leur usage, les feuilles de la nitro glycérine et du pétrole, ils deviendront bientôt passés maîtres dans l'art de faire sauter des monuments et des maisons, sans qu'il en reste pierre sur pierre...

Pourquoi se gêneraient-ils en effet ? On les gêne si peu, on les a si peu gênés jusqu'à présent.

Certes, nous ne voudrions pas faire éternellement le procès de l'indifférence de l'autorité et de l'incurie de la police, vis-à-vis des sectes sauvages dont les méfaits abominables sont encore impunis... Mais comment se défendre de réflexions pénibles et presque décourageantes, en présence du défaut incroyable des plus vulgaires précautions qu'exigeait la plus vulgaire prudence ?

Ainsi dimanche, quelques heures avant l'explosion de Bellecour, dans un meeting anarchiste tenu à l'Alcazar, les orateurs du parti ont déclaré et proclamé hautement ce qu'ils allaient faire, le soir même. L'un d'eux s'est écrié à haute et intelligible voix : Nous élèverons le prolétaire à la hauteur du bourgeois par la dynamite et le pétrole.

C'était suffisamment clair. Un autre qui a seccédé pour dire : Je suis marié,

j'ai femme et enfant, mais je quitterai tout, s'il le faut, pour aller assassiner le Président de la République et les bandits qui nous exploitent.

Encore une déclaration dont la lucidité laissait peu à désirer.

Il y avait là un Commissaire de police, écoutant de toutes ses oreilles.

On pouvait croire qu'après ces déclarations sauvages, après ces provocations directes, oh oui, directes ! à l'incendie, à la destruction et à l'assassinat, — le premier soin du Commissaire susdit aurait été de s'assurer de la personne de ces brillants orateurs, à la franchise desquels on ne saurait trop rendre hommage.

Eh bien non, le Commissaire paternel, homme de bonne composition et d'aimable caractère, a laissé filer tout ce joli monde, sans peut-être s'inquiéter de leur signallement et de leur domicile.

Six heures après, la dynamite faisait merveille au restaurant de Bellecour, *vulgo l'Assommoir*, depuis longtemps désigné à la purification anarchiste.

Le lendemain, les vitres du bureau de la Vitriolerie volaient en éclats.

Est-ce tout ? A l'heure où nous écrivons la chronique des explosions s'arrête là, mais nous craignons fort qu'il n'y ait une suite au prochain numéro.

Cette fois, les autorités et la police semblent décidées à agir ; on organise des enquêtes, en recherche les coupables, on tâche de découvrir des pistes, on prend quelques mesures de précautions et de surveillance.

Mais en vérité ce déploiement tardif d'activité n'aurait-il pas été superflu, si l'on eût empoigné dès dimanche, les scélérats que l'on avait sous la main et qui avaient la bonté grande de prévenir la police de leurs attentats de la soirée et du lendemain.

On nous dira que ce ne sont pas les orateurs de la Rotonde qui ont fait le coup, possible, mais il y avait une corrélation assez étroite entre leurs théories et les pratiques de leurs complices pour qu'on ne les quittât pas de l'œil et de la main.

N'insistons pas. Il est trop évident que les fonctionnaires et les agents qui ont charge de la sécurité publique, de la sauvegarde des personnes et des biens, ont montré une tolérance inconcevable et une indulgence inouïe vis-à-vis des sauvageries du collectivisme et de l'anarchie.

On n'a rien fait pour les empêcher, rien fait pour les prévenir, rien fait pour écraser dans l'œuf cette propagande épileptique et féroce qui passe aujourd'hui du domaine de la théorie dans celui des actes et des faits.

Sous prétexte de liberté de la parole et de la presse, on a laissé prêcher ouvertement des doctrines de Peaux-Rouges et de cannibales... Il s'agit aujourd'hui de réparer le mal et de déployer une énergie et une vigilance d'autant plus grandes que l'indulgence a été plus ridicule et l'incurie plus absurde.

Si l'on montre la moindre hésitation, la moindre faiblesse, c'en est fait de la confiance publique. Déjà, l'on est moins que rassuré, déjà beaucoup de gens jettent un œil d'envie sur les pays où l'on puisse

dormir, sans risquer de voir les quatre murs de sa chambre voler en éclats.

Il est donc temps d'en finir une bonne fois et de couper court aux exploits d'une bande de misérables qui osent tout, parce qu'ils pensent qu'ils n'ont rien à craindre. Faites-leur tout craindre et vous verrez qu'ils n'oseront rien.

JACQUES BARBIER.

Le Procès de Montceau

Une décision inattendue vient d'interrompre le procès de Montceau-les-Mines.

Sur la demande du procureur général, l'affaire a été renvoyée à une autre session et probablement devant une autre Cour.

Ce renvoi est motivé par les nouveaux méfaits anarchistes, par les provocations et les menaces, menées suivies d'effet, — qui selon le ministère public, pouvaient influencer la décision des jurés.

En présence des bombes qui éclatent, des maisons qui sautent, des menaces de mort prodiguées à tous ceux qui, de près ou de loin, s'occupent de la répression des sauvageries démagogiques, le procureur général a craint que le libre arbitre du jury ne fût pas suffisamment intact, et que les hommes qui le composent, ne pussent, malgré leur énergie et leur force d'âme, résister au courant de terreur et de panique soulevé par les attentats de Lyon dont on redoute la continuation et le renouvellement dans d'autres villes.

Il est inutile de s'appesantir longuement sur la gravité exceptionnelle de ces déclarations.

Le procureur général de Dijon, qui doit être renseigné, reconnaît que la terreur anarchiste a pris de telles proportions que non seulement elle paralyse la langue des témoins, — ce dont tout le monde a pu se rendre compte, mais qu'elle peut encore exercer une influence inquiétante sur les décisions du jury.

Tous les jurés ne sont pas des héros en effet ; ils ont femmes, enfants, ou fortune ; ils tiennent à leurs biens ou à leur peau, comme tout honnête homme a le droit de le faire, en vertu du sens inné de la conservation personnelle, et en allant à la cour d'assises, ils n'ont jamais pensé à aller à l'abattoir.

Rien à reprendre à ce raisonnement vulgaire mais irréfutable. Le ministère public a bien fait de solliciter un renvoi à une autre session, et la Cour a bien fait de l'accorder, puisque l'œuvre de justice était menacée dans sa sérénité et son indépendance.

Il ne nous reste à dire qu'une chose, c'est qu'il faut que le mal soit vraiment profond, l'effroi bien sérieux et bien réel, pour qu'un procureur général se sente impuissant à rassurer d s témoins et des jurés et peut-être à garantir leur sécurité.

Voilà donc où nous en sommes arrivés avec ces jolies théories du laisser passer du laisser dire et du laisser faire absolus, contre lesquelles nous n'avons cessé de réclamer et de protester.

Le haut du pavé appartient aux gredins et l'on n'ose plus les condamner !

Une pareille situation peut-elle durer longtemps ?

Nous espérons que les pouvoirs publics comprendront aujourd'hui, qu'il faut disloquer et briser sans hésitation l'organisation révolutionnaire et criminelle qui terrorise toute une région, — sous peine de retomber dans la boue sanglante de la Commune.

MENUE MONNAIE

M. Floquet est élu à Perpignan, M. Marius Poulet à Brignolles.

Les Pyrénées Orientales et le Var dédaignent des produits de leur pays, ont voulu s'offrir le luxe de candidats et de députés parisiens.

Grand bien leur fasse !

Nous ne conte-t-on pas que M. Floquet ne soit un homme de quelque valeur, malgré ses chapeaux ridicules et sa personnalité encombrante ; nous reconnaitrons volontiers que M. Marius Poulet est le plus incorruptible des intransigeants, mais du diable si ces Parisiens parisiennants une fois au Palais-Bourbon, s'occuperont l'un de Perpignan, l'autre de Brignolles.

M. Floquet hanté par sa vieille ambition d'être maire de Paris, ne pensera guère au Roussillon que dans ses moments perdus, s'il lui en reste ; quant à M. Poulet (Marius) il est probable que ses luttes ardues contre l'opportunisme et ses pompes, ne lui laisseront guère le loisir de songer à Brignolles autrement qu'en rêve.

Ceci revient à dire que le système des candidatures exotiques est une des choses les plus sottes dont notre démocratie n'a pas encore su se détacher.

Eh tenez, n'était-il pas question, l'autre jour, de porter M. Songeon à Vervins ?

Qui ça M. Songeon ? Vous ne vous rappelez pas, l'illustre ex-président du conseil municipal de Paris... Il paraît que sa gloire était allée jusqu'à Vervins !

Cependant les Vervinois ou Vervinois en ont choisi un autre. C'est dommage. Après Floquet et Poulet (Marius), Songeon plébiscité nous eût paru réjouissant.

Nos bons voisins les Anglais nagent dans l'allégresse.

Il leur est revenu, l'autre jour, d'Egypte cent cinquante horse-guards auxquels on a fait une entrée triomphale qui laisse loin derrière elle l'entrée d'Alexandre à Babylone.

Londres entier s'était mis en fête pour recevoir ces glorieux vainqueurs ; fleurs, bannières, oriflammes, inscriptions louangeuses, rien ne manquait à cette solennité.

Des cris d'enthousiasme soulevaient toutes les poitrines, une joie délirante éclairait tous les visages ; le brouillard de la Tamise lui-même s'était changé en auréole lumineuse et parfumée...

Tout en rendant hommage à ces manifestations d'un orgueil national légitime, on nous permettra de trouver qu'elles sont entachées de quelque exagération...

Les victoires des Anglais en Egypte ont été trop faciles et trop peu périlleuses pour justifier un pareil échauffement.

John Bull aurait dû se rappeler que Tel-el-Kébir ne rappelle que de fort loin Azincourt ou Waterloo, et qu'il ne valait pas la peine de s'égosiller pour un triomphe aussi modeste que celui d'une débâcle d'Egyptiens mal commandés et mal armés.

Dans tous les cas, comment se fait-il qu'avec des phalanges aussi invincibles et des horse-guards aussi brillants, les Anglais soient pris d'une peur bleue devant le tunnel de la Manche ? Tant de timidité s'allie mal avec tant d'enthousiasme.

Encore et toujours l'Union générale. Les journaux ont publié récemment le texte de l'assignation lancée contre les fondateurs et administrateurs de cette sainte entreprise.

Il ressort des faits et des chiffres posés par le syndicat de la faillite, que pas une des opérations de cette banque cléricale ne fut exempte de fourberie et de mensonge.

Souscriptions fictives, inventaires faux, déclarations mensongères, spéculations véreuses et illégales, rien absolument, rien ne manque à cette haute escroquerie financière, et M. Bontoux pourrait rendre des points à Robert-Macaire.

Un seul chiffre en donnera l'idée : l'Union générale a dépensé une somme de deux cent douze millions pour le rachat de ses propres titres ! Dépôts, comptes-courants, argent confié, tout a disparu, tout s'est effondré dans cette caverne.

Les journaux conservateurs et bien pensants témoignent, chaque jour, une indignation que nous partageons contre les attentats anarchistes et les doctrines sauvages de déprédation et de pillage de la fortune publique et privée.

Mais franchement, l'Union générale et ses administrateurs ont-ils fait autre chose que de mettre ces théories en pratique ?

On peut même affirmer que les bombes de dynamite ont causé moins de ruines et de désastres que les ordres de bourse de la banque de MM. de Broglie et Mayol de Luppié.

Aus-i quand les amis de ces messieurs osent accuser les républicains d'être les complices et les compères des anarchistes, nous avons le droit de leur répondre : Regardez donc derrière vous, et dites-nous si l'exemple de l'escroquerie et du vol n'est pas sorti de ces entreprises véreuses, où l'on détroussait audacieusement le public, sous le couvert de la bénédiction du pape et de la sainte Trinité.

Les anarchistes de la Rotonde font sauter les maisons, mais les anarchistes de l'Union générale font sauter les agents de change.

Et si les procédés diffèrent de brutalité ou de violence, le résultat final est absolument le même.

AU GRAND-THÉÂTRE

Les explosions de dynamite et les tentatives scélérates des anarchistes ont naturellement fait pâlir les manifestations du Grand-Théâtre. Qu'est-ce en effet que des bousculades de parterre, l'air des lampions ou même les cris *A bas Gailleton* ! en présence des maisons qui sautent et des malheureux qu'on écharpe.

Et cependant, nous avons le vif regret de constater que la police et l'armée ont apporté plus d'ardeur et plus de zèle malencontreux à poursuivre et à disperser l'échauffourée inoffensive de la place de la Comédie, qu'à réprimer les attentats nihilistes.

Il est vraiment fâcheux que les gendarmes et les cuirassiers que l'on a vus en abondance autour du Grand-Théâtre, aient été si rares autour de la Rotonde, où s'organisaient les complots du lendemain.

Les amateurs d'opéra qui réclamaient la subvention sur un mode cadencé, en y ajoutant quelques lazzi à l'adresse de M. le maire, ne sont point gens dangereux de leur nature, et l'on pouvait se dispenser de les pourchasser avec une ardeur qui ne s'arrêtait ni devant les trottoirs, ni même devant les portes de café.

Il en est résulté que l'on a envenimé la manifestation qui allait s'éteindre d'elle-même, que l'on a sifflé les gendarmes, ce qui est toujours regrettable, et que M. le maire Gailleton s'est maladroitement dépopularisé, en recourant à des procédés renouvelés de l'empire.

Pendant ce temps, les compagnons de la dynamite préparaient tranquillement leurs engins de destruction barbare.

Croyez nous, il valait mieux laisser crier : *A bas Gailleton* ! et réserver contre les coquins qui préchent l'incendie et l'assassinat la vigueur que l'on a sottement déployée contre des dillettanti qui demandent un ténor.

TROP DE CHIMIE

En voyant avec quelle facilité le premier venu peut fabriquer lui-même de formidables engins de destruction, on est tenté de déplorer les progrès d'une science qui se met à la portée de tous les gredins, malandrins et autres coquins.

Nous lisons, depuis quelques jours, dans tous les journaux qu'il serait bon de mettre des entraves au commerce de la dynamite. Eh ! bonnes gens, vous vous imaginez donc que les aimables pyrothécniens qui font sauter nos maisons achètent leurs cartouches chez le marchand ? Ce serait par trop dangereux. Il les fabriquent et il n'est pas besoin d'avoir passé par de hautes études chimiques pour réussir de la dynamite tout à fait satisfaisante.

Leur journal donnait, il y a quelques semaines la recette élémentaire pour faire de la dynamite, non pas supérieure mais suffisante à tous les besoins de ces messieurs de l'anarchie.

On prend de la glycérine et de l'acide nitrique, on mêle l'une avec l'autre de façon à former un liquide appelé de la nitro-glycérine, et c'est en coulant cette nitro-glycérine sur de la terre glaise, et en formant de la sorte une sorte de pâte, qu'on obtient la dynamite demandée. Ce n'est pas plus malin que ça ; et puis que les journaux anarchistes donnent la formule toutes les semaines, je ne vois pas pourquoi, nous autres bourgeois, nous ne la pourrions pas également. Au moins, quand nous sauterons, aurons-nous la satisfaction de savoir scientifiquement avec quelle drogue on nous fait sauter.

Autrefois il y avait autant de coquins, sinon plus qu'à présent ; la chose est incontestable. Seulement leurs méfaits et leurs crimes n'étaient pas aussi facilités par une

science admirable, mais bien dangereuse quand elle sert à de certains usages non prévus par les savants et les inventeurs. C'était toute une histoire, jadis, que de fabriquer une machine infernale, et la poudre qu'on confectionnait soi-même était aussi dangereuse que longue et difficile à préparer.

Aujourd'hui, on exécute en un clin d'œil, de quoi faire sauter une ville entière, et ces gredins nous disent carrément : les progrès de la science nous permettent de vous combattre avec une aisance incomparable.

Alors si ce sont les chimistes qui ont fait le mal, ils devraient bien le réparer, en inventant une drogue qui calme les fous furieux. Celle-là, en la fabriquant en grand, et en la distribuant à profusion, pourrait neutraliser les terribles effets des autres.

Mais en attendant, nous ne pouvons que nous écrier douloureusement : Trop de chimie !

Le Tunnel de la Manche

De plus en plus à l'ordre du jour.

L'Angleterre, la vieille et perfide Albion pâlit à l'aspect de ce tuyau terrible, par où l'invasion continentale peut se glisser dans l'île Britannique, comme un ramoneuse glisse sur un toit par une grande cheminée.

John Bull voudrait bien refuser carrément la permission de creuser ce trou dans son domaine. D'autre part, il a honte de sa frayeur et il se dit qu'avec des montagnes de fortifications autour de cette bouche de volcan, il parviendra peut-être à conjurer les dangers du boyau qui le met en communication « sèche » avec le reste de l'univers.

Nous pourrions, étant données ces préoccupations, aider à la besogne des ingénieurs anglais, et leur indiquer diverses façons de se défendre victorieusement contre toute agression française ou sa contrefaçon belge.

Ce sera peut-être étouffer dans l'œuf les astucieux desseins de nos compatriotes qui ne rêvent du tunnel de la Manche que pour conquérir l'Angleterre, mais l'honnêteté avant tout ! Quand on dispose de la lumière, il ne faut sous aucun prétexte la mettre sous le boisseau.

Voici donc quelques moyens pratiques, faciles et absolument efficaces qui, bien employés, formeront une barrière infranchissable entre la vieille Angleterre (old England), et le reste du monde plus ou moins civilisé.

1° Mobiliser en régiment un certain nombre de vieilles miss montées en graine, vêtues de waterproffs étonnants, coiffées des voiles verts étranges que vous savez, et armées de ces incisives longues, larges et jaunes qui ressemblent si bien aux touches des premiers pianos, construits par Ignace Pleyel en 1807. La garde du tuyau sera confiée à quatre de ces Bradamante et à une caporale. Au cas où la sentinelle signalerait un bataillon suspect, les quatre gardiennes sortiraient et esquisseraient un sourire. Cela suffirait immédiatement pour jeter la panique dans l'armée envahissante, et la déroute serait achevée par un chœur de ces cinq demoiselles entonnant le *God save the queen*.

2° Faire garder le tuyau par un petit corps de Fénians et d'Irlandais. En voyant des gens aussi déguenillés et d'aussi mauvaise mine, les plus aventureux hésiteraient à se risquer dans un pays, dont les habitants arrivent à ce degré de misère et de brutalité.

3° Au besoin on renforcerait ce bataillon d'une députation de mendiants de Londres, en guenilles et en chapeaux de soie, sans oublier l'habit noir et les gants de rigueur. Il n'y a pas de courage humain permettant d'affronter ce spectacle sans reculer de pitié et d'effroi.

4° Au besoin encore, ajouter une collection de demoiselles légères de la cité, saturées de gin, et roulant agréablement dans le ruisseau. Voilà de quoi dégoûter profondément tous ceux qui seraient tentés d'aller faire un tour dans le pays où ce joli spectacle peut se contempler, chaque soir, entre dix heures et minuit.

5° Recourir à l'aide de tous les gaillards qui ont démontré péremptoirement aux Anglais que la raison du plus gros canon n'est pas toujours la meilleure. Ainsi un régiment formé de Zoulous, de Boërs et d'Afghans disposerait d'une grande force morale. On se dirait : les Anglais sont les maîtres du monde, mais voilà ceux qui leur taillent des croupières. Méfions-nous. Et on se méfierait.

6° Enfin, le grand moyen : Un orchestre national interprétant de la musique nationale. On frémirait rien qu'en songeant aux effets meurtriers produits par cette cacophonie. Quel gouvernement serait assez téméraire pour exposer ses soldats à une pareille audition ?

7° Mais il faut tout prévoir. Si des insensés étaient assez insensés pour marcher contre les miss d'âge mûr, contre les fénians et autres Irlandais, contre les mendiants de la cité, contre les demoiselles des Gin-palace contre les Zoulous, Boërs, et autres Afghans, et contre un orchestre anglais, il y aurait

un dernier moyen, celui-ci infaillible. On placerait à la bouche du tuyau un Clergyman distribuant des petites bibles de propagande ainsi que des ouvrages édifiatssur la tempérance et autres vertus anglaises.

Une si cruelle façon de pratiquer l'art de la guerre serait probablement blâmée par les congrès internationaux de Genève, mais on ne se bat pas pour s'épargner, et aucune torpille n'est comparable à ces bons-hommes noirs et mécaniques, de même qu'aucun projectile à la dynamite n'est meurtrier comme leurs provisions de petites brochures.

Et remarquez-le bien, tout cela ne coûterait jamais soixante quinze millions. Economie et sécurité. Nous avons la certitude que le gouvernement de la gracieuse (gracious) majesté Britannique prendra bonne note de notre communication et que, du coup, notre imprimeur sera décoré de la Jarretière. Notre modestie personnelle nous interdisant absolument d'accepter les présents d'Artaxercès.

La Justice Sociale

L'intérêt évident qu'inspirent aux radicaux et aux intransigeants, les accusés de Montceau-les-Mines et leurs confrères en dynamite, ouvre un nouvel horizon à la justice sociale, pour le jour où grâce à l'élection des magistrats, nos députés et nos journalistes d'extrême gauche seraient appelés à siéger sur le fauteuil des conseillers et des procureurs.

Essayons de donner une vague idée de cette petite fête.

La cour d'assises est constituée comme suit :

M. Clémenceau, président élu.

MM. Rochefort et Henry Maret, assesseurs, non moins élus.

M. Bonnet Duverdière de plus en plus élu, est désigné comme troisième assesseur, dans le cas où M. Henri Rochefort s'évanouirait.

Procureur général, M. Lissagaray.

Greffier, M. Jules Guesde.

Huissier, Olivier Pain.

Concierge du Palais, Louise Michel.

Pas de gendarmes, — il sont tous sous les verrous. Le service de l'audience et la garde des accusés sont confiés à des compagnons libres qui fument librement leur pipe et quittent librement leur paletot ou leur blouse, quand la chaleur les incommode.

Le banc de la défense est occupé par des avocats auxquels on a préalablement passé un joli nœud coulant autour du col, à seule fin que leurs plaidoiries ne s'égarent pas.

Le président Clémenceau. — Nous allons procéder à la constitution du jury.

Le procureur général Lissagaray. — Vous savez que j'ai de nombreuses récusations à exercer.

Le président. — Vous userez de votre droit : voici la liste.

M. Lissagaray. — Je récusé d'abord, d'une façon générale, tous les jurés qui n'auraient pas subi de condamnation en police correctionnelle ou aux assises.

Le président. — C'est original.

M. Lissagaray. — Non pas original mais logique, car il y aurait chez eux cas de suspicion légitime.

L'avocat Bouche d'or. — Cependant...

M. Lissagaray. — Il n'y a pas de cependant ; un juré honnête homme, ou prétendu tel, a toujours une tendance à se croire supérieur aux accusés, et dès lors son impartialité nous est suspecte.

Le président. — Je crois que vous ne devez pas avoir ce souci : sur les trente six jurés désignés, trente quatre ont un casier judiciaire.

M. Lissagaray. — Fort bien, alors je récusé les deux autres.

Le président. — Cela n'en vaut guère la peine.

M. Lissagaray. — Pardon, l'un de ces deux individus est propriétaire, c'est un vice rédhibitoire.

Le président. — Vous savez que la plupart des accusés sont aussi des propriétaires.

L'avocat général Lissagaray. — Raison de plus pour ne pas les faire juger par un complice.

L'avocat Bouche d'or. — Je demande à récusé également...

Le président éternel. — Encore ? nous n'en finirons pas ! Qui voulez vous récusé ?

L'avocat Bouche d'or. — Le juré Jean Hiroux...

Jean Hiroux. — De quoi ! Monsieur ne me trouve pas à sa hauteur ?

L'avocat Bouche d'or. — Au contraire. Je ferai remarquer simplement que le juré Jean Hiroux est sorti du bagne...

Jean Hiroux. — Et je m'en flatte !

M. Lissagaray. — Il a raison. L'observation de la défense est absolument inconvenante. Le compagnon Jean Hiroux est un nos meilleurs jurés, grâce à sa longue expérience...

Jean Hiroux. — Il est sûr que je les connais toutes...

Le président Clémenceau. — La défense a eu tort de soulever des questions personnelles. Avocat persistez-vous dans votre récusation ?

L'avocat Bouche d'or. — Oui monsieur le président.

Jean Hiroux. — C'est bon, on s'en va, mais je te revaudrai, ça, à la fin de l'audience.

L'avocat Bouche d'or. — Je constate que ces menaces...

L'avocat général. — Ne faites donc pas le délicat. Il ne fallait pas vous montrer impertinent envers un galant homme.

L'avocat Bouche d'or. — Comment un galant homme !

Le président Clémenceau. — N'insistez pas, vous savez que nous avons changé tout cela. L'incident est clos. Gendarmes introduisez...

Le procureur général. — Pardon président, vous savez qu'il n'y a plus de gendarmes.

Le président Clémenceau. — C'est juste, je l'avais oublié, un simple lapsus.

M. Lissagaray à part. — Compris, je te surveillerai.

Le président Clémenceau. — Que l'on introduise les accusés.

Trois prévenus viennent prendre place sur les bancs. Leur tenue est correcte, leur attitude convenable, leur figure honnête, et on ne se douterait pas, en les voyant, des crimes horribles dont ils sont accusés, — et que va nous révéler d'ailleurs

L'interrogatoire

Le président Clémenceau. — Accusé Durand levez-vous. Quelle est votre profession ?

L'accusé. — Propriétaire.

Le procureur général. — Vous voyez qu'il avoue.

Le président Clémenceau. — Vous connaissez les charges qui pèsent sur vous ?

L'accusé. — Je ne sais qu'une chose, c'est qu'on a fait sauter la moitié de ma maison.

Le président. — C'est précisément votre crime : pourquoi avez vous une maison ?

L'accusé. — Ce n'est pas ma faute : je la tenais de ma famille.

Le procureur général. — Je retiens cette déclaration aggravante, qui prouve que l'accusé a de fâcheux antécédents.

Le président. — Reste-t-il quelque chose de votre maison ?

L'accusé. — Un pan de mur, je crois.

Le président Clémenceau. — C'est fâcheux ; une destruction complète vous eût mérité l'indulgence du jury.

L'accusé. — Mais de quoi suis je coupable ?

Le président. — On vous l'a dit, d'être propriétaire. Perceviez-vous des loyers ?

L'accusé. — Certainement.

Le président. — Vous voyez bien que vous êtes inexcusable. Du reste nous entendons les témoins.

A un autre. Accusé Machefer, vous êtes directeur d'usine ?

L'accusé. — Oui monsieur le président.

Le procureur général Lissagaray. — Encore un aveu.

L'accusé. — Quel mal y a-t-il à cela ?

Le président sévère. — N'aggravez pas votre situation par une attitude cynique.

Le procureur Lissagaray. — ... et indécente.

L'accusé. — Je ne comprends pas.

Le procureur Lissagaray. — Vous comprendrez tout à l'heure.

Le président Clémenceau. — Occupez-vous des ouvriers dans votre usine ?

L'accusé. — Naturellement.

Le président. — Et vous les faites travailler ?

L'accusé. — Sans doute, en les payant.

Le président. — Mais vous les payez mal.

L'accusé. — Permettez...

Le président. — La preuve c'est que l'un d'eux a tenté de vous assassiner.

L'accusé. — Oui, un mauvais garnement...

Le président. — Gardez-vous d'apprécier des actes qui vous échappent.

L'accusé. — Ils m'échappent si peu que je suis resté trois mois, avec une balle dans les reins.

Le procureur Lissagaray. — Trois mois c'est bien peu. Il eût mieux valu que vous fussiez tué sur le coup.

L'accusé. — Grand merci, et pourquoi ?

Le procureur Lissagaray. — Parce que vous auriez évité la honte de l'accusation qui pèse sur vous.

L'accusé. — Quelle accusation ?

Le président Clémenceau. — L'accusation d'avoir obligé un malheureux à vous tirer un coup de revolver.

L'accusé. — Mais je vous assure...

Le président Clémenceau. — Ne cherchez pas à nier : voici la balle.

L'accusé. — Je le sais trop, puisque je l'ai reçue dans le dos.

Le président. — Alors vous voyez bien que vous êtes coupable !

Le procureur Lissagaray. — C'est évident.

Le président Clémenceau. — Accusé Tournevis, vous êtes ébéniste ?
L'accusé. — Oui mon président.
Le procureur Lissagaray. — Patron ébéniste, ne confondons pas.
Le président. — Oui, vous aviez un magasin ?
L'accusé. — Je le re connais.
Le président. — Avec des meubles dans.
L'accusé. — Ils n'y sont plus puisqu'on me les a brûlés.
Le président. — Ainsi vous avouez ?
L'accusé. — J'avoue quoi ?
Le président. — Qu'on vous a brûlé vos meubles.
L'accusé. — Tout le monde peut le voir.
Le président. — A quels excès avez-vous pu vous livrer pour pousser des malheureux à cette extrémité ?
L'accusé. — Mais aucun excès. Je ne bois jamais.
Le président Clémenceau. — Je parle des excès d'exploitation. N'avez-vous pas refusé d'augmenter vos ouvriers ?
L'accusé. — Quelques uns. Ceux qui ne travaillaient pas.
Le procureur Lissagaray. — C'étaient les plus intéressants.
L'accusé. — Pouvais-je me ruiner pour des paresseux ?
Le président. — N'employez pas des expressions inconvenantes...
Le procureur Lissagaray. — Vis-à-vis de gens qui valent mieux que vous.
L'accusé. — Ceux qui ont mis le feu à mon magasin ?
Le procureur Lissagaray. — C'était leur droit.
L'accusé. — Et qui m'ont jeté sur la paille ?
Le procureur Lissagaray. — C'était leur devoir. Avez-vous fait faillite ?
L'accusé. — Comment y échapperais-je ?
Le procureur Lissagaray. — Ne vous en plaignez pas, cela vous sera compté comme circonstance atténuante.
L'accusé. — Atténuante de quoi ?
Le procureur Lissagaray. — De l'incendie de votre magasin, parbleu.
L'accusé. — Mais ce n'est pas moi qui ai mis le feu.
Le président Clémenceau. — Non, mais vous êtes quand même l'auteur principal de l'incendie.
L'accusé. — Je ne comprends pas.
Le président Clémenceau. — C'est pourtant bien simple : Si vous n'aviez pas eu de magasin, on ne l'aurait pas brûlé.
 Asseyez-vous !

Les témoins

Le président. — Témoin Pincemaille, c'est vous qui avez fait sauter la maison de l'accusé Durand ?
Le témoin. — Oui mon président, avec six bombes de dynamite et qui n'ont pas raté celles-là.
Le procureur Lissagaray. — Nos félicitations ; je vois avec plaisir que vous commencez à savoir vous en servir.
Le témoin modeste. — On s'exerce de son mieux.
Le président Clémenceau. — Quelle est la raison qui vous a poussé à cet acte d'énergie ?
Le témoin. — Une raison bien simple ; l'accusé prétendait me faire payer mon loyer, et comme c'est contraire à mes principes, vous comprenez...
Le procureur Lissagaray. — Vous avez raison : les principes avant tout...
Le président. — Accusé, avez-vous quelque chose à répondre à la déposition du témoin Pincemaille ?
L'accusé. — Absolument rien : les faits se sont passés comme il le raconte.
Le procureur Lissagaray. — L'aveu est complet.
Le témoin. — C'est pas fini. Je demande des dommages intérêts.
L'accusé. — Ah bah !
Le président. — Expliquez-vous.
Le témoin. — En faisant sauter la maison, comme je voulais jouer du spectacle, je me suis trop approché, et j'ai attrapé un éclat...
Le procureur Lissagaray. — Pauvre garçon !
Le témoin. — Aussi je demande une indemnité.
Le président. — C'est trop juste, formulez une demande.
Le témoin. — Je vais consulter mon avoué.
Le président. — Témoin Roufflaquette, vous connaissez l'accusé Machefer ?
Le témoin. — Si tellement que c'est moi qui ai essayé de le démolir.
Le procureur Lissagaray. — Comment l'avez-vous manqué ?
Le témoin. — Il y a des jours où on n'a pas le coup d'œil.
Le procureur Lissagaray. — C'est fâcheux, il faudra mieux viser une autre fois.
Le président. — Exposez vos griefs contre l'accusé.
Le témoin Roufflaquette. — Un feignant qui voulait nous forcer à travailler...
L'accusé. — Dites donc plutôt que vous

vouliez réduire vos journées à deux heures par jour...
Le procureur Lissagaray. — C'était son droit.
L'accusé. — Et le mien aussi de refuser.
Le président. — Vous voyez où vous a conduit votre entêtement.
Le témoin. — Est-ce qu'on ne me remboursera pas le prix de mon revolver ?
Le procureur Lissagaray. — Certainement si. Cela sera compris dans les frais de justice. Combien vous a-t-il coûté ?
Le témoin. — Seuf francs cinquante.
Le procureur Lissagaray. — Et vous les avez payés...
Le témoin. — Sur mes économies, en vivant de privations.
Le président Clémenceau. — Vous entendez, accusé, et rougissez de votre cul...
Le procureur Lissagaray. — Vous devriez au moins avoir le cœur de faire une pension viagère à ce malheureux !
Le président. — Témoin La Varlope, vous avez mis le feu au magasin de votre patron ?
Le témoin. — Oui mon président, avec des allumettes de la régie.
Le procureur Lissagaray. — Quelle imprudence ! Elles auraient pu ne pas prendre.
Le témoin. — J'avais mis de l'amadou et des copeaux.
Le procureur Lissagaray. — A la bonne heure !
Le témoin. — Aussi ça a flambé, fallait voir !
Le président. — Comment en êtes-vous venu à cet acte de revendication légitime ?
Le témoin. — D'abord j'aime pas les patrons.
Le procureur Lissagaray. — Je vous approuve.
Le témoin. — Les patrons, il n'en faut plus !
Le procureur Lissagaray. — Alors vous les supprimez ?
Le témoin. — Parfaitement, c'est dans mon programme.
Le président. — Vous voyez accusé, que le témoin n'obéissait qu'à des convictions et à des principes respectables que vous avez eu le plus grand tort de froisser.
Le témoin. — Bah ! je ne lui en veux pas !
Le procureur Lissagaray. — Excellent cœur !
Le témoin. — Seulement, est-ce que je pourrais pas avoir aussi un petit dommage ?
L'accusé. — Pour avoir brûlé mon magasin ?
Le témoin. — Dam ! ça m'a fait perdre du temps : une bonne demi-journée.
Le président Clémenceau. — Il est évident que toute peine mérite salaire. Nous ferons inscrire le témoin sur le crédit ouvert au profit des victimes de la bourgeoisie.

Réquisitoire

Le procureur Lissagaray. — Citoyens et compagnons, après l'interrogatoire que vous venez d'entendre, après les aveux des accusés, après les dépositions si convaincantes des témoins, la lumière doit être faite dans vos esprits et il me reste peu de chose à vous dire.
 Vous avez devant vous de grands criminels et de profonds scélérats, qui ne cherchent pas même à atténuer la gravité de leurs méfaits et de leurs attentats par le moindre repentir.
 Tous vous déclarent hautement avec une audace doublée de cynisme : moi je suis propriétaire, moi je suis chef d'industrie, moi je suis patron !
 Témoignent-ils l'ombre d'un regret d'exercer ces professions coupables, ces métiers honteux qui sont une insulte permanente à la grande cause du prolétariat et du socialisme ?
 Non-seulement ils n'en témoignent aucun regret, mais leur perversité est telle, leur endurcissement dans le crime est si profond qu'ils ne craignent pas de reconnaître avoir exigé, l'un que ses locataires le paient, l'autre que ses ouvriers travaillent (rumeurs d'indignation), et cela au mépris des principes sacrés du socialisme, du communisme et de la liquidation sociale dont nous avons acclamé l'avènement.
 Déjà ces misérables et ces exploiters ont reçu, dans une certaine mesure, le châtiment de leurs crimes. Des maisons ont sauté, des magasins ont brûlé, des cours de revolver ont été tirés, mais ces peines trop légères ne suffisent pas à notre justice sociale. Il nous faut un grand exemple. Il faut que votre légitime sévérité dégoûte à tout jamais les infâmes bourgeois d'être propriétaires, capitalistes ou patrons.
 Raser les maisons, c'est bien, mais ce n'est pas assez ! Il faut encore raser les têtes ! Il faut que sur les ruines de la dernière usine, sur la tombe du dernier exploitateur nous puissions écrire cette épitaphe vengeresse : *Fin de la propriété, fin du capital, fin de la bourgeoisie.*
 Au nom de la solidarité, de la fraternité, de l'humanité, je demande la tête de ces bandits. (Longue émotion).

Le président Clémenceau. — L'avocat des accusés à la parole.
L'avocat Bouche d'or. — Messieurs...
Le président. — Ne dites pas messieurs, cette expression surannée offense nos oreilles.
L'avocat Bouche d'or. — En entendant la parole ardente de M. le procureur général...
Le président. — Ne dites pas ardente, on croirait que M. le procureur général a manqué de sang-froid.
L'avocat Bouche d'or. — Je me demandais quels sont les véritables accusés, de ceux qu'on a assassinés, dynamités et incendiés, ou de ceux qui se sont rendus coupables de ces attentats.
Le président. — Avocat, ne vous livrez pas à ces confusions injurieuses.
L'avocat. — Car enfin, si l'incendie et l'assassinat ne sont plus des crimes...
Le président. — Vous entrez dans une mauvaise voie, je vous en préviens.
L'avocat. — Est-ce que la défense n'est pas libre ?
Le président. — Absolument libre, à la condition de ne rien dire de contraire à nos convictions.
L'avocat. — Je ne puis cependant reconnaître que mes clients sont des assassins, puisque ce sont les témoins au contraire...
Le procureur Lissagaray. — Voilà un avocat qui parle trop. M. le président, je vous prie de tirer la corde.
L'avocat égaré. — Han !
Le président Clémenceau. — La cause est entendue. Messieurs les jurés auront à répondre aux questions suivantes :
 L'accusé Durand est-il coupable du crime de propriété, avec circonstance aggravante d'avoir voulu percevoir un revenu de ses immeubles ?
 L'accusé Machefer est-il coupable du crime d'exploitation sociale, pour avoir exigé que ses ouvriers travaillent ?
 L'accusé Tournevis est-il coupable du crime de patronat et d'insulte aux prolétaires qui demandent du repos ?

Le Verdict

Au bout d'une demi-minute de délibération, le jury rentre dans la salle d'audience et son président Robert Macaire déclare à haute et intelligible voix :
 Oui sur toutes les questions, les accusés sont coupables.
 Le jury est muet sur les circonstances atténuantes.
Le président. — En conséquence de ce verdict, tous les accusés sont condamnés à la peine de mort ;
 Mais attendu que la Révolution sociale a horreur du sang, la Cour ordonne que les condamnés seront pendus.
Le procureur Lissagaray. — Je demande que ce soit par les pieds, pour l'exemple.
Le président Clémenceau. — Les accusés ont-ils quelque chose à dire contre l'application de la peine ?
Un condamné. — Peut-on choisir son bourreau ?
M. Clémenceau. — Mais rien ne s'y oppose.
Le condamné. — Nous voudrions être pendus par la main des grâces, et si la diva Louise Michel y consentait...
Louise Michel. — Avec volupté !
Le conseiller Rochefort. — Louise, n'oubliez pas de me garcir un morceau de corde, pour le baccarat. Vous savez que je tire à cinq...
 Et voilà comment les choses se passeront, à l'époque peu éloignée où l'on pourra lire à la première page de nos cinq codes :
 Tous les Français sont égaux devant la dynamite.

L. LECLAIR

THEATRES

Grand-Théâtre. — La première du *Tour du Monde* a eu lieu sinon devant un parterre de rois, du moins devant un parterre d'agents de police. Nous ne savons pas si ces messieurs ont apprécié à sa juste valeur l'œuvre de Jules Verne. Quant au public, il s'occupait d'un autre drame : Celui qui se jouait dans la rue. Drame militaire, équestre et municipal. Le premier rôle fut, ce jour-là, brillamment confié à un capitaine de gendarmes qui, parait-il, au Marceau légendaire poussa son cheval à l'assaut du café Matossi. Espérons que s'il n'a pas été précisément applaudi de la foule, il aura été vivement félicité par ces messieurs de la municipalité : dans ce cas, la qualité des suffrages aura suppléé à la quantité.
 D'ailleurs, ce fut presque un bonheur, pour M. Dufour, que la première de son *Tour du Monde* se

passât ainsi en charges de cavalerie. On oublia complètement dans la bagarre le drame, cause de tout le tapage, et on négligea de le traiter selon ses mérites.

Or, il faut avouer que jamais guenilles pareilles n'ont été étalées sur notre première scène. Ce *Tour du Monde* est le même qui, depuis huit ans, voyage à travers toutes les scènes de France et de Navarre, et Dieu sait s'il a laissé sa splendeur — et surtout sa propriété — aux buissons des voies ferrées. Tout ce matériel usé, en loques, branlant et disjoint fait peine à voir, et ce n'est pas la modeste interprétation des artistes qui fait oublier la pauvreté de la mise en scène. Il ne faut faire exception que pour un ballet assez bien monté et pour un cortège où s'étaient beaucoup trop de costumes d'Aida. Puisque nous devons avoir la subvention et par conséquent l'opéra l'année prochaine, il serait peut-être bon, de ne pas galvauder le matériel de l'opéra dans les exhibitions dramatiques de cette année de transition et de nullités artistiques.

On ne peut citer dans l'interprétation que Dalbert (Corsi-an), Jaeger (Passe-Parout) et Mlle Jeanne Bernhardt (Aouda), le reste est d'une médiocrité absolue.

Le *Tour du Monde* ne restera pas longtemps sur l'affiche du Grand Théâtre. Souhaitons qu'il soit remplacé par une exhibition moins fanée et surtout un peu moins préhistorique.

Célestins. — 115. Rue Pigalle. Cette pochade d'un petit théâtre parisien n'a pas eu de succès. Elle n'a servi d'ailleurs qu'à préparer les répétitions de la *Mascotte* et après trois ou quatre représentations elle est rentrée dans le silence de la tombe. *Requiescat.* Elle a servi à nous faire connaître quelques artistes de la troupe de comédie. Entre autres le nouveau premier comique M. Montcavrel, un artiste très connu de la province et qui a eu sur les scènes de second ordre de nombreux succès, durant une longue carrière.

M. Montcavrel ne nous fera pas oublier nos artistes aimés et regrettés. Il a une grande habitude de la scène, une voix qui porte bien, de la bonhomie et de la rondeur. Mais tout cela est gros et « province ». Nous avons été habitués à des effets plus fins et à un jeu un peu moins souligné par des mimiques exagérées.

D'ailleurs nous ne pensons pas que M. Dufour songe à exploiter bien sérieusement la comédie. Il compte plutôt sur l'opérette, en quoi, à son point de vue, il a tout à fait raison, et ce n'est pas à lui que nous songeons à en faire un reproche.

Il vient de nous prouver encore une fois la vérité de cette supposition en montant d'une façon très remarquable *La Mascotte*.

La Mascotte sera un grand succès, surtout, si comme on vient de nous l'apprendre, la direction prend le parti de confier le rôle principal à une autre chanteuse. Mlle Cottin, en effet, n'a rien de ce qu'il faut pour interpréter ce rôle où ses qualités de chanteuse ne suffisent pas à remplacer ce qui lui manque en bonne humeur, en espérance et en originalité séduisante. Cette artiste serait à sa place dans une troupe d'opéra-comique, mais comme prima donna d'opérette, elle est insuffisante. Nous l'avions prévu lors des représentations des *Cloches de Corneville*, après une seconde expérience, il n'y a plus à en douter.

La Mascotte est une opérette taillée surtout sur le patron de la *Petite Mariée* et où les auteurs ont moins cherché à faire neuf qu'à rassembler dans un joli cadre et autour d'une intrigue qui ressemble à celle de la *Timbale* toutes les situations à effet et tous les rythmes à succès des opérettes les plus goûtées du public.

De cette façon, ils sont arrivés à composer une sorte de pot-pourri d'airs, populaires déjà, et d'ensembles qui reviennent comme de vieilles et bonnes connaissances. Rien ne manque à cette reconstruction dramatique-lyrique. Pas plus les costumes de la renaissance italienne que les chœurs obligés de petits pages et les cortèges de petits soldats.

Tout cela est d'ailleurs fort bien présenté aux Célestins. Les acteurs sont tout à fait pimpants dans le satin de leurs pourpoints, les régiments de figurants sont charmants à voir et à entendre, tout est réglé à ravir, tout marche à la baguette et l'orchestre de Luigini donne de la valur au moindre pont-neuf.

En attendant une nouvelle *Mascotte*, le succès de la soirée a été pour Tauffemberger dont on a fait bisser tous les couplets. Joli succès aussi pour le baryton M. Jourdan qui a fait un excellent début dans le rôle de Pippo et qui, au service d'un talent de comédien un peu « marseillais », une fort jolie voix, bien timbrée et d'une qualité très chaude et très pénétrante.

Merci un comique dont nous avons déjà parlé a été aussi fort bien dans le rôle de Rocco. Quant à la seconde chanteuse, Mlle Huemann, nous aimons autant n'en rien dire.

N'oublions pas Mlle Vandaelen et Sivoiri, qui soit en petites paysannes, soit en petits pages, ont tenu leurs emplois de dugazons d'opérette comme nous n'enions pas habitués à les voir remplir.

En somme tout cela est pour le mieux et voilà un grand succès qui ne fera que grandir par l'arrivée d'une nouvelle prima donna. Au moins si nous sommes privés d'opéra et de Comédie, aurons nous des opérettes bien montées ; faute de mieux, c'est toujours autant de pris sur l'ennemi.

Bellecour. — La *Fille de Madame Angot* n'a pas duré longtemps. Elle a été tuée par la bombe des anarchistes et on a pris le parti d'un relâche de deux ou trois jours, pour laisser se calmer l'émotion publique et rouvrir brillamment avec la *Petite Mariée*.

C'est dommage, elle était fort bien montée et Lévy s'était distingué en organisant un orchestre et des chœurs aussi nombreux que satisfaisants.

Il y avait là, du reste, une étoile de première grandeur. Mlle Mary Albert, tout à fait charmante dans le rôle de Clairette et dont le succès avait été complet. A côté d'elle un ténor, Marcelin avait donné toute son importance au rôle de Pitou, et le Pomponnet de la chose, c'était Dupin, le créateur du rôle, un artiste aussi fin que consciencieux.

Nous les reverrons tous dans la *Petite Mariée* à qui nous prédisons beaucoup d'enfants, c'est-à-dire beaucoup de représentations.

CHRONIQUE FINANCIERE

Paris, 25 octobre 1882.

La spéculation paraît avoir renoncé à l'espoir d'une reprise d'ici à la liquidation; elle allège ses positions autant que le lui permet le peu d'activité des transactions. Au début de la Bourse d'hier, il n'y avait que des offres et les cours de presque toutes les valeurs subissaient une forte dépréciation. A partir de deux heures, les offres ont trouvé plus facilement des contreparties et la clôture s'est faite en reprise sur les plus bas prix de la journée. Le 5 0/0 s'est relevé à 116 30, le 3 6/0 à 84, l'amortissable à 81 60.

Les cours des valeurs Ottomanes sont très discutés, le 5 0/0 turc est à 12 80 après 12 55, la Banque ottomane à 796 après 788. L'Unité égyptienne est fermement tenue à 365.

Les Chemins ont perdu du terrain. Les institutions de Crédit sont faibles. La Banque de France a reculé à 5,410, le Foncier à 1,385.

On a offert le Suez à 2,575, le 5 0/0 Italien à 88,80.

Les obligataires de la Société des entrepôts Libres Paris-Lyon-Méditerranée sont invités à déposer leurs titres chez M. Moreau, rue du Pont-Neuf, 22, liquidateur judiciaire de la Société, pour toucher une première répartition du 8 0/0 par obligation.

Les actionnaires de la Société des Pont, Gare et Port de Grenelle, en liquidation, sont prévenus qu'une répartition de 25 fr. par action leur sera payée à partir du 2 novembre 1882 jusqu'au 31 décembre suivant, à la caisse de la liquidation, 46, rue du Colisée, tous les jours non fériés de midi à trois heures.

Lyon. Imp. LARAUZE, c. Lafayette, 5. ALRICY, auct.

Pour tous les articles non signés : Le Gérant responsable, A. ALRICY

LA FIÈVRE TYPHOÏDE

D'après les derniers bulletins, cette redoutable affection prend une extension croissante tant à Paris que sur divers points de la France. Les indications suivantes nous paraissent de plus utiles à connaître, car en les suivant on se préservera autant que possible de la contagion de cette maladie. Le microbe qui la propage est absorbé par les voies digestives ou par les poumons, d'où la nécessité de maintenir intacts ces organes. Les personnes aux estomacs et intestins délicats feront pendant plusieurs semaines, usage du Charbon de Belloc; les personnes sujettes aux Rhumes ou Catarrhes prendront chaque jour du Goudron Guyot, soit en capsules soit en liqueur. L'usage de ces médicaments si connus, si faciles à prendre et si bon marché est conforme aux règles d'une bonne hygiène préservatrice.

LA RENOMMÉE

44, Place de la République, 44

CHOIX IMMENSE

de CHAUSSURES pour Hommes, Dames et Enfants

Toutes ces chaussures sont faites à la maison et dites « de cordonniers »

Solidité, Garantie et Grande Élegance

Maison reconnue pour vendre tout en très bonne qualité et le meilleur marché de Lyon.

CHAUSSURES de LUXE, de CÉRÉMONIE et de MARIAGE

On fait sur mesures au même prix.

L'ÉCHO VINICOLE

Organe de la production et du Commerce des vins.

Paraissant à Lyon, le Dimanche.

Ce journal se recommande au commerce des Vins et Spiritueux par l'exactitude et l'importance des renseignements qu'il publie chaque semaine de tous les principaux centres vinicoles.

Prix de l'abonnement, 10 fr. par an. Adresser des demandes d'abonnement à M. A. GODARD, administrateur-gérant, quai de la Guillotière, 6 et rue le Bonnel, 2 à Lyon.

GUÉRISON

prompte, sans mercure, des maladies secrètes et des affections de la peau par le ROB SAVARESI. S'adresser à la PHARMACIE RUE VIEILLE-MONNAIE, 19, à Lyon.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

MAISON F. JANIN

8, Rue Lafont, LYON

Musique Française et Étrangère CLASSIQUE ET MODERNE

GRAND ABBONNEMENT A LA LECTURE MUSICALE à des conditions très avantageuses

CHOIX VARIÉ DE PIANOS des meilleurs facteurs de Paris

HARMONIUMS POUR SALONS

Vente et location à des prix exceptionnellement modérés.

L'Académie nationale vient de décerner une médaille d'or à M. ROBERT, place Daumesnil à Paris, pour la perfectionnement apporté au Biberon Robert, par l'invention du Biberon Robert flexible. On sait combien MM. les Docteurs Bouchut, Tarnier, Guénot, professeurs à l'Académie de Médecine se préoccupent de l'alimentation artificielle des nouveau-nés; un mauvais biberon peut être funeste à l'enfant; il est donc urgent que nos Docteurs et Sages-femmes, recommandent aux mères peu soucieuses de la santé de leurs enfants, l'usage du Biberon Robert flexible, afin d'enrayer la mortalité des nourrissons; car c'est au berceau qu'il faut prendre l'homme.

Diabétiques !! Le pain de gluten, fabriqué par M. Sambet, place de la Miséricorde, 12, est le seul que les malades mangent avec plaisir, il est indispensable à l'exclusion de tous autres aux diabétiques, gastriques, dyspeptiques. Cui-on tous les jours, pâtes et farine de gluten.

EN VENTE

à l'Agence générale de Publicité V. FOURNIER

14, rue Confort, LYON

et à ses succursales de SAINT-ÉTIENNE, 6, rue Sainte-Catherine. GRENOBLE, place Grenette, passage Teissière.

BILLETS DE LA LOTERIE

de la Société des gens de Lettres

Tirage le 9 Novembre prochain

1 fr. 25 -- PRIX DU BILLET -- 1 fr. 25

DEUX MILLIONS de BILLETS GROS LOT: 100,000 FRANCS

1 lot de 50,000 fr. 2 lots de 25,000 fr. — 6 lots de 10,000 fr. — 10 lots de 5,000 fr. 30 lots de 1,000 fr. — 100 lots de 500 fr. — 100 lots de 200 fr.

Un objet d'art des manufactures nationales Œuvres complètes de Victor Hugo (dernière édition)

Envoi franco par la poste contre le prix du Billet, plus 15 centimes jusqu'à 3 Bilets; 30 centimes de 3 à 10; 45 centimes de 10 à 15; 60 centimes de 15 à 20.

APPAUVRISSEMENT DU SANG
Faiblesse de Constitution
PYROPHOSPHATE DE FER DE ROBQUET
Approuvé par l'Académie de Médecine
Recommandé contre la Scrofule, Rachitisme, Glandes, Tumeurs, Irrégularités du Sang, Pâles couleurs, Pertes, etc. Il rend l'organisme le Phosphore et le Fer indispensables à la bonne constitution des Os, des Nerfs et du Sang. — On l'emploie en dragées, en sirop, en vin. — On suit le goût du malade.
Dragées ou Sirop : 2 fr.
Solution : 2 fr. 50. — Vin : 5 fr.
DETHAN, rue de Strasbourg, 10, PARIS
Et prin. Pharmacies France et Étranger.

DÉPOT A LYON
Chez MM BÉTRIX aîné, BOUARD et BOURNE, GONON Frères et LESTRA, POIZAT neveu, Pharm. Centrale de France.



MAISON D'ACCOUCHEMENT

Mlle JEANNIN Sage-femme jurée

Tient des Pensionnaires. — Soins assidus. — Discretion.

LYON — 3, Rue de la Platière, 3 — LYON
Consultation et renseignement par correspondance

TRAMWAYS & OMNIBUS DE LYON

Affichage dans les diverses Voitures Bureaux et Échoppes de la Compagnie

S'ADRESSER, POUR TRAITER A L'AGENCE DE PUBLICITÉ V. FOURNIER LYON — rue Confort, 14

ARMES DE CHASSE ET DE TIR
Fabrication et Réparation
FOURNITURE ET ÉCHANGE
Canon Choke-Bored à longue portée
r. MULLER, 20, rue d'Alger, Lyon.

VÉRITABLE LIQUEUR D'HENDAYE

(Médaille d'or.) HYGIÉNIQUE, DIGESTIVE (Médaille d'or.)

Expédition franco, en France, depuis 8 litres

Dépôts partout, notamment à Paris, V^e PACQUETET, rue Châteaudun, 2; à Lyon, C. VIDAL, cours de la Liberté, 15.Fabrique P. BARBIER, à Hendaye (B^{se} Pyrénées)

VINS D'ESPAGNE à la commission

JULLIENNE, G. et C^{ie}

Rondra San-Pedro, 155, à Barcelone.

PETIT GUIDE DE L'ÉTRANGER

A LYON

En vente à l'Agence générale de Publicité,

14, rue Confort, Lyon.

Articles de Luxe et de Fantaisie

MON CASSET

Rue de la République 32 (EX-RUE DE LYON)

PARQUINERIE — EVENTAILS

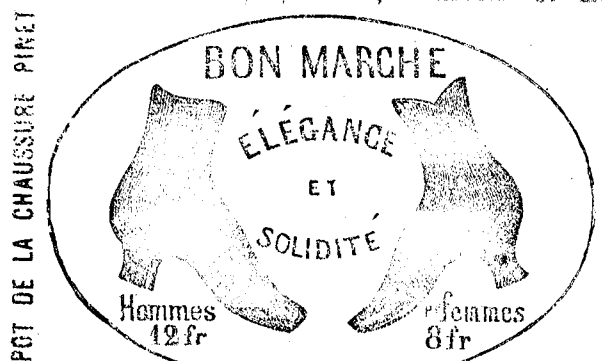
ajusterie — Tabletterie
Sacs à main — Accessoires garnis
Ébénisterie artistique
Porte-Bouquets — Passe-Partout
Chapelles — Petits Brancards
Albums, Souvenirs, Porte-Monnaie
Caves à cigares
PORTE-CIGARES en CUIR de RUSSIE

LE CAFÉ DES GOURMETS
est composé des meilleures sortes.
Il ne contient aucun mélange de Chicorée ou autres substances analogues.
Toutes les boîtes doivent être scellées par deux bandes portant le nom : **THÉBODIEN**
ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

ENVOI GRATIS ET A TOUT LE MONDE
de l'indication, avec preuves irrécusables, d'une formule infailible pour guérir, en secret et à peu de frais, les écoulements récents et les plus invétérés.
Écrire à HYMIN, à Vienne (Autr.). Il répond par retour du courrier.

AU LABOUREUR

Maison recommandée pour la haute fabrication des CHAUSSURES POUR HOMMES, DAMES, FILLETTES ET ENFANTS



Maison F. JANIN rue de la République 29 LYON

Agence générale d'Affichage et de Publicité. V. FOURNIER, rue Confort, 14